

Le dépôt se compose de : quatre haches à douille sub-carrée et de trente-trois fragments divers (appartenant à un minimum de quinze haches) ; et un pommeau en forme de sac ou naviforme.

Les objets sont tous issus d'une fabrication ratée résultant très probablement d'un mauvais mélange ou d'un apport trop important de plomb dans le bronze d'origine.

Pour ces deux dépôts de La Croix Saint-Ouen et de Verberie, il sera nécessaire d'effectuer une fouille archéologique et des analyses des bronzes.

Les deux dépôts appartiennent à la période de l'Age du Bronze final IIIb et plus précisément au groupe des épées en langue de carpe (vers - 800/- 700 av. notre ère).

Deux autres dépôts de cette période ont été trouvés anciennement à Compiègne, au lieu-dit "La Justice", dans la propriété de M. Fournier-Sarlovèze (seize objets, 6,215 kg) et sur les bords de l'Oise au "Port Varin" (dix-huit objets, 3,5 kg). Six autres ensembles sont signalés en Picardie et en particulier dans la célèbre trouvaille du "Plainseau" à Amiens (Somme). Les deux découvertes récentes vont enrichir nos connaissances sur une période encore mal connue.

17 Février

Michel PETIT

De Clovis à Hugues Capet en Ile-de-France.

Une exposition sur ce thème se tient au musée archéologique départemental du Val-d'Oise à Guiry-en-Vexin, jusqu'au 30 mars 1993.

En raison du développement des grands travaux, la région Ile-de-France est à présent l'une des mieux connues pour l'étude des villes et des campagnes au haut Moyen Age (entre la fin du V^e siècle et le début de l'An Mil).

A la fin du IV^e siècle, la région parisienne appartient à la province de Lyonnaise Sénonie dont le gouverneur est à Reims. Ce dernier possède les pouvoirs administratifs, financiers et judiciaires, alors que les autorités de chaque cité assurent l'administration locale.

A la fin du V^e siècle, la région fait partie du dernier empire romain, malgré les pressions exercées par les peuples barbares. En 486, Clovis roi des Francs Saliens, bat Syagrius à Soissons et se fait baptiser. Nommé consul par l'empereur Anastase, il s'installe à Paris, sa capitale, en 507. A la fin du règne des Mérovingiens, Pépin dit le Bref, maire du palais, fait déposer en 751 le dernier roi, Childéric III, et il est élu roi des Francs par l'aristocratie.

On rencontre dans la région parisienne et jusqu'en Picardie de nombreux palais royaux aux VI^e et VII^e siècles. Paris, en tant que capitale décline au profit de Compiègne, puis d'Aix-la-Chapelle.

Ce n'est qu'avec l'avènement des Capétiens en 987 que l'Ile-de-France retrouve son ancienne vocation. Entre les VI^e et XI^e siècles, on enregistre plus de cent quarante possessions fiscales de natures très variées (villas, terrains, moulins, tavernes, droits...). Les concessions et donations royales aux abbayes et monastères sont très importantes (par exemple à Saint-Denis et Saint-Germain-des-Prés).

Les premiers témoignages de l'existence de moines à Paris remontent au VI^e siècle. Les premières fondations de monastères apparaissent avec le passage du moine irlandais Colomban (Jouarre, Faremoutiers, Meaux, Rebais...).

Les deux cités de Meaux et de Paris nous sont connues par les textes de Grégoire de Tours et aussi par le bilan de quelques fouilles. L'Ile de la Cité à Paris est entourée par les remparts édifiés dès le Bas-Empire. On y trouve un palais et un groupe épiscopal avec la basilique Saint-Etienne (au pied de l'actuelle cathédrale Notre-Dame).

Le monde rural est mieux connu grâce à une quarantaine de fouilles. Souvent les habitats sont placés dans les anciens établissements gallo-romains, dont ils utilisent le même système parcellaire. Les exploitations sont regroupées et juxtaposées, chaque unité comprend une habitation principale construite sur poteaux en bois, des cabanes excavées, des greniers, des fours domestiques, des séchoirs à céréales, des silos...

Certains habitats sont placés en dehors d'un cimetière et d'une chapelle cémétariale. Les grandes nécropoles sont implantées plutôt sur les flancs des collines dès le V^e siècle et s'interrompent au début du VIII^e siècle.

On note une croissance systématique du nombre d'unités d'exploitations à partir du début du X^e siècle. Un abandon général est signalé à la fin du X^e siècle et au début du XI^e siècle (vers 1020-1030).

Ce phénomène de désertion est à mettre en relation avec une restructuration des terroirs avec l'installation du système féodal. C'est à partir de ce moment-là qu'il faut envisager la création de la plupart des villages actuels.

Michel Petit est conservateur en chef du Patrimoine au Service régional de l'Archéologie en Ile-de-France.

6 Mars

Elmar von RETH

Kornelimünster, son église abbatiale, mille années de son histoire architecturale